

## Dons à l'Établissement\*

*(Indépendamment du chèque d'inscription ou de réinscription)*

L'ensemble scolaire STAM est administré par une association loi 1901. Ce principe associatif nous permet de recevoir des dons et de faire bénéficier les donateurs d'une réduction d'impôt, équivalente à 66% de la somme.\*

Votre geste permettra aux familles qui ont des difficultés financières, de faire le choix de l'enseignement catholique et de ses valeurs.

\*Un reçu libératoire (Cerfa 11580\*02) vous sera remis

Je soussigné(e).....

Verse sous forme de don, la somme de :

(Chèque à l'ordre de l'OGEC STAM encaissé en octobre 2026).

50 €

100 €

150 €

Autre :

Indiquez le n° du chèque :